

VERBUM

Tome XIV - 1991 - Fascicule 2-3-4

**TEXTE ET PAROLE
MÉLANGES EN HOMMAGE
AU PROFESSEUR CARTON**

COMITÉ DE RÉDACTION : Hélène Naïs, professeur émérite à l'Université de Nancy II ; Claude Brixhe, professeur à l'Université de Nancy II ; Danielle Bouverot, professeur émérite à l'Université de Nancy II ; Charles Brucker, professeur à l'Université de Nancy II ; Fernand Carton, professeur émérite à l'Université de Nancy II ; Michel Charolles, professeur à l'Université de Nancy II ; Bernard Combettes, maître de conférences à l'Université de Nancy II ; Pierre Demarolle, professeur à l'Université de Nancy II ; Eugène Faucher, professeur à l'Université de Nancy II ; Henri-Claude Grégoire, maître de conférences à l'Université de Nancy II ; Christian Heiddesheimer, maître de conférences à l'Université de Nancy II ; René Hodot, professeur à l'Université de Nancy II ; François Lonchamp, professeur à l'Université de Nancy II ; René Métrich, professeur à l'Université de Nancy II ; Simone Monsonégo, chercheur au CNRS, U.R.F.A. (Nancy) ; Georges Rebuschi, professeur à la Sorbonne ; Alain Trognon, professeur à l'Université de Nancy II.

RÉDACTEURS EN CHEF : Hélène Naïs, professeur émérite à l'Université de Nancy II (rédacteur en chef honoraire), Claude Brixhe, professeur à l'Université de Nancy II (rédacteur en chef).

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : Jean-Marie Bonnet, professeur des Universités, Président-directeur général des Presses Universitaires de Nancy.

COMITÉ DE PATRONAGE : F. Bader (E.H.E.S.S.) ; W. Dressler (Université de Vienne, Autriche) ; G. Kleiber (Université de Strasbourg II) ; B. Pottier (Université de Paris IV) ; K. Rotaetxe (Université du Pays Basque, Vitoria-Gasteiz, Espagne) ; H. Van Riemsdijk (Université de Tilburg, Pays-Bas).

La correspondance rédactionnelle et les manuscrits d'articles doivent être adressés à Henri-Claude Grégoire, Université de Nancy II, BP 33-97, 54015 Nancy Cedex ; les ouvrages pour comptes rendus sont à adresser à Gilbert Boissier, même adresse.

ADMINISTRATION

25, rue Baron Louis - B.P. 454 - 54001 NANCY Cedex
Tél. : 83.37.37.65
Fax : 83.30.05.65

ABONNEMENTS

France et Union Française : 220 Francs
Etranger : 270 Francs
Prix du numéro : 100 Francs
Numéro spécial : 200 Francs

Abonnements, valeurs, mandats-poste sont reçus à l'adresse suivante :

Agent Comptable - PUN - NANCY II
C.C.P. Nancy 5402-19 X
25, rue Baron Louis
B.P. 454 - 54001 NANCY Cedex

A PROPOS DE LA FORME BREVE

Pour rappeler les travaux de Fernand Carton naguère consacrés à l'ethnolittérature, parmi lesquels son beau livre de 1965 sur Brûle-Maison.

X.R.

Et d'abord, que l'on veuille bien me pardonner de parler un peu de moi.

Aussi loin qu'il me soit permis de remonter dans mon enfance aquitaine, je me souviens avoir vécu presque chaque jour au contact direct du dicton, du proverbe ou de la comptine. Combien de fois n'ai-je pas entendu mon père, que j'ose qualifier de grand linguiste et ethnologue spontané - il fut l'un des informateurs de l'*Atlas linguistique et ethnographique de la Gascogne* - me citer, lorsque le temps allait au changement, *Bordèu escur, ploja segur* [bur'dèwes'ky / 'plujase'gy] "Bordeaux (i.e. le nord-ouest) noir, pluie pour sûr", très courant dans notre région, ou bien d'autres encore qu'il assortissait de commentaires que n'eût pas désavoué un spécialiste des choses du langage. Sous ce rapport, je suis donc en droit d'affirmer que je relève, typiquement, du processus d'acculturation magistralement décrit par le regretté Jean-Claude Dinguirard dans un article de la *Via Domitia*, article intitulé *Contribution ethnolinguistique à l'enseignement du gascon langue maternelle* ⁽¹⁾: l'auteur de ce remarquable travail montre justement que dans les sociétés dites traditionnelles toutes sortes de formulettes, proverbe, comptine, etc. servent de support au "dressage" linguistique du petit enfant et en même temps à son ouverture au monde.

Aussi, était-il fatal qu'au cours de ma vie professionnelle je consacre un certain nombre de recherches à ce que j'appellerai dans la suite de ce travail "les formes brèves", étant entendu que sous ce désignatif sont regroupés les genres ethnotextuels mineurs que j'ai déjà nommés ci-dessus et d'autres auxquels il m'arrivera de me référer.

Il se trouve que certains parmi les théoriciens des structures basiques de l'expression littéraire ont parfois fait entrer dans leurs nomenclatures à la fois les types caractérisés par l'ampleur de l'expression et ceux qui nous occupent ici. Tel est par exemple le cas d'Andreas Jolles, dont les célèbres *Einfache Formen* (Formes simples) parurent en 1930, il y a donc plus d'un demi siècle : cet auteur, à côté des genres majeurs que sont la légende, la geste, le mythe, les mémorables, le cas, le conte traite de la devinette, du proverbe et du trait d'esprit⁽²⁾. Nous voyons ainsi que l'on aurait tort de minorer systématiquement les formes brèves : celles-ci, comme je vais essayer de le montrer, posent des problèmes de première importance, théoriques ou pratiques, ne serait-ce que celui de leur identité véritable en tant que manifestations verbales. Parmi ces problèmes, il en est un qui m'a toujours préoccupé et que je formulerai dans les termes que voici : quelle est la place occupée par les formes brèves dans la hiérarchie des êtres de langage? Je n'ai pas la prétention d'apporter une réponse définitive ou exhaustive à cette question : je me contenterai donc, par l'étude de quelques exemples, de suggérer certaines directions dans lesquelles l'investigation pourrait se développer.

Les 13 et 14 octobre 1980 avait lieu la Table ronde du C.N.R.S. "La recherche sur les ethnotextes. Réflexions pour un programme", diligentée par l'Université de Provence et plus particulièrement le Centre de Recherches méditerranéennes sur les Ethnotextes, l'Histoire orale et les Parlers régionaux (CREHOP)⁽³⁾. A cette occasion on m'avait demandé de présenter l'un des rapports introductifs, ce que je fis sous la forme d'une contribution intitulée "Quelques considérations sur les formes minimales de l'ethnotexte"⁽⁴⁾. Dans les interventions qui encadraient la mienne, celles de Jean-Claude Bouvier et de Philippe Joutard, il était question de témoignages ou productions oraux se signalant par un volume plutôt important du point

A PROPOS DE LA FORME BREVE

de vue matériel et par une certaine complexité sionon une certaine multiplicité sur le plan des contenus. Ayant donc fait part de mon intention de mettre l'accent sur une catégorie aux propriétés antagoniques, que je désignais comme "des documents qu'en raison de leur petitesse, on pourrait appeler des ethnotextes minimaux", je suggérais que cette "minimalité" pourrait être liée à la position spécifique que ces êtres linguistiques occupent dans la hiérarchie des formes langagières, représentant en effet des manifestations tenant à la fois de la lexie et du texte constitué, se trouvant à leur frontière, idée que je j'essayais de préciser de la manière que voici : « ... ils ne sont pas sans rappeler ces organismes dont les biologistes se demandent si, en dépit d'une structure cellulaire des plus élémentaires, ils doivent oui ou non être considérés comme faisant partie d'un ordre biologique supérieur, végétal ou animal. »⁽⁵⁾

Essayons de voir en quoi ces attendus sont susceptibles de nous aider dans la réflexion ici menée.

Prenons d'abord en considération le cas de ce que les folkloristes appellent la conjuration. Pour fixer les idées, je retiendrai un exemple de la partie occidentale du domaine occitan. La carte 1317 de l'*Atlas linguistique et ethnographique de la Gascogne*⁽⁶⁾ est consacrée à un phénomène atmosphérique, mineur certes, mais qui n'en a pas moins souvent frappé l'imagination, la question correspondante ayant été soumise aux informateurs comme suit : « Quand un paquet de paille, de feuilles se mettent à tourner, à se promener, parfois sans qu'il fasse du vent, comment appelez-vous cela? » On le voit, il s'agit de ce que le français populaire de diverses régions nomme le follet. Au point 695 O de l'atlas gascon (Arrens, Hautes-Pyrénées), ce tourbillon est appelé dans l'usage local et ordinaire [hu'let] "follet". Mais une note concernant les données de la localité en cause nous apprend que l'on conjure le tourbillon en lui disant *cuu pelat* [kype'lat] "cul pelé", formule que l'on répète un certain nombre de fois. Tout porte à croire que ce *cuu pelat* constitue une autre dénomination du phénomène, celle-ci fortement métaphorique. *Cuu-pelat*, comme locution nominale, désigne de manière très courante une personne très avare, un ladre (*es un cuu-pelat* " c'est un c.p.")⁽⁷⁾ : il est donc

naturel que la même expression ait fini par s'appliquer aussi au vent follet, lequel, ramassant sur son passage tout ce qui traîne sur le sol, fétus de paille, débris divers et insignifiants, appelle la comparaison avec des comportements typiques de l'avarice. Du point de vue qui nous intéresse plus particulièrement ici, on posera que *cuu pelat* représente, sous la forme d'une lexie complexe (si l'on voulait être plus précis dans la terminologie, on devrait dire un syntème), le doublet lexico-sémantique de *holet*, son emploi étant lié à un certain niveau de langage, en l'espèce celui du dit magique (prophylactique, ici) : le fait de recourir à lui relève d'un processus spécifique, dans lequel la répétition est un fait essentiel, puisque c'est elle, comme le savent bien les ethnologues à propos des comportements de ce type, qui est censée contribuer à l'efficacité symbolique et pratique de l'acte verbal.

Prenons un autre exemple dont le commentaire, ainsi qu'on va le voir, va dans le même sens que celui qui vient d'être proposé.

Au point 686 de l'*Atlas linguistique et ethnographique de la Gascogne* (Lembeye, Pyrénées-Atlantiques), la conjuration adressée au tourbillon ou vent follet est la suivante : *vira virolet, que seràs un bon holet* ['birobiru'let / kese'razybuhu'let] ([o] = voyelle moyenne dans mes transcriptions phonétiques) "Tourne, tourniquet, tu seras un bon follet". Dans cet énoncé, le tourbillon porte deux noms distincts : d'une part celui qui lui est habituel dans la parler local de Lembeye, à savoir *holet* [hu'let] (cf. la fin de la formule), d'autre part celui qui lui est attribué dans le contexte de la formule elle-même, soit *virolet* [biru'let] (littéralement : "tourniquet"). Il est vraisemblable que la présence de ces deux désignatifs est du même ordre que celle de *cuu pelat* et de *holet* dans le cas précédent.

Nous observons par conséquent que la forme brève est susceptible de voir coexister en elle des éléments lexico-sémantiques appartenant eux-mêmes à des strates langagières distinctes et/ou diverses, soit par exemple la dénomination courante de tel ou tel phénomène sur lesquels s'est fixé l'imaginaire (le tourbillon, pour ce qui nous occupe présentement) et une dénomination liée à une intention spécifique, cette dernière pouvant s'expliquer par la nature du rapport que les locuteurs entretiennent avec

le phénomène en cause (attitude prophylactique : v. l'exemple d'Arrens, ou bien recherche d'un moyen propitiatoire). Dans ces conditions, on tiendra pour assuré que nos formulettes relèvent au moins pour partie de la dynamique liée à l'interaction des niveaux de langage.

Mais revenons au problème déjà soulevé de l'identité des formes brèves en tant qu'êtres de langage.

C'est par l'examen d'une autre catégorie de membres de cette famille langangière que je vais poursuivre mon analyse, en l'espèce les comptines. Il se trouve que les enquêtes menées pour le compte des atlas linguistiques de Gascogne⁽⁸⁾ et du Languedoc⁽⁹⁾ ont été l'occasion d'en recueillir un nombre appréciable, parmi lesquelles me paraissent présenter un intérêt tout particulier celles que les enfants utilisaient pour faire envoler la coccinelle⁽¹⁰⁾. Comme on va le voir, diverses situations sont susceptibles de se présenter, induisant des différences importantes entre les formes que prennent ces formulettes.

Il peut arriver que la comptine comporte une simple injonction, soit l'ordre "vole", suivi du nom de la bestiole, ce dernier constituant une lexie complexe dont le premier composant est lui aussi l'équivalent idiomatique de "vole", un élément adjectivo-nominal suivant la forme verbale. Par exemple : *vòla, vòla-paura* ['bɔlobolo'pawro] (littéralement "volé, vole-pauvre"), qui donc se décompose comme suit : (a) Injonction : *vòla* (b) Nom de la coccinelle : *vòla-paura*.

Du point de vue de l'expressivité proprement dite, il n'est point besoin de longues explications pour montrer que celle-ci est renforcée par la répétition de *vòla*. Mais, au-delà de cette évidence, un fait d'ordre lexicosémantique retient ici l'attention : la nature exacte du segment *paura*. Ouvrons nos atlas linguistiques, à commencer par celui de la Gascogne : la carte n° 1223 déjà citée montre que ce deuxième élément de la dénomination *vòla-paura* pour la coccinelle s'insère dans une série dont le caractère paronymique ne fait aucun doute, série comportant aussi des formes comme *paula* ['pawlo], *pauma* ['pawmo], d'où des *vòla-paula*, *vòla-pauma*. Les désignatifs de ce type occupent une aire qui correspond à la partie nord-occidentale du département de l'Ariège, avec une extension vers la Haute-Garonne voisine et qui se prolonge vers l'est,

c'est-à-dire en zone idiomatique languedocienne, jusqu'aux alentours de Carcassonne⁽¹¹⁾.

Essayons maintenant de pousser un peu plus loin le commentaire.

Un énoncé tel que *vòla, vòla-paura*, du point de vue de la stricte analyse grammaticale, a les attributs d'une phrase, à deux constituants dans le cas qui nous occupe, soit le verbe initial à forme impérative *vòla* que suit un groupe nominal, celui-ci coïncidant avec la lexie complexe en quoi consiste le nom de la coccinelle.

Mais ce schéma est susceptible de connaître des modifications, d'être infléchi dans au moins deux directions.

La première éventualité est celle que nous appellerons le pôle moins. Admettons un instant que notre *vòla, vòla-paura* se trouve amputé de l'un de ses éléments, par exemple la lexie complexe qui forme le désignatif de l'insecte : la comptine est alors réduite à un monème unique, et c'est bien ainsi que les choses se passent ici ou là. Il arrive en effet qu'après avoir posé la coccinelle sur la main, on se contente de lui dire *vòla*, celui-ci pouvant à la rigueur être répété plusieurs fois à la suite (cf. à titre de comparaison le *cuu-pelat* dont il était plus haut question) : le fait a été observé au point 548 de l'*Atlas linguistique et ethnographique de la Gascogne* (Saint-Vivien-de-Médoc, Gironde). Nous trouvons-nous ici face à une conséquence de l'appauvrissement de ce que l'on appelait il y a peu encore "l'imagination populaire"?(¹²) Je ne me hasarderai pas à en décider, la brièveté ou l'ellipse ayant elles aussi leur place dans la littérature orale. En tout état de cause, on est fondé à dire que dans un tel cas la comptine reste à un niveau infra-phrastique ou sous-phrastique, comme on voudra, qu'elle est davantage locution que phrase et/ou texte, en bref qu'elle tend à se confondre avec la lexie au lieu de se déployer dans un espace verbal plus ample.

Autre éventualité, que je nommerai, elle, le pôle plus. A partir d'un "noyau" qui peut consister en un segment du type de celui que nous avons plus haut pris comme exemple, la comptine ira se développant, s'enrichissant de segments annexes ou complémentaires, jusqu'à revêtir grammaticalement parlant les attributs d'une phrase plus ou moins complexe et, en tant qu'énoncé,

A PROPOS DE LA FORME BREVE

fonctionner comme un vrai texte. Les deux exemples que je vais maintenant commenter montrent assez clairement comment ce processus est mis en oeuvre.

Au point 31.20 de mon *Atlas linguistique et ethnographique du Languedoc occidental* (Clermont-le-Fort, canton de Castanet, Haute-Garonne), a été relevé ce que voici :

vòla-paura
mònta sus la taula,

ce que l'on doit en toute rigueur traduire par : "Coccinelle, monte sur la table"⁽¹³⁾.

Que se passe-t-il ici?

L'élément nucléaire *vòla-paura* (lui-même lexie complexe) reçoit ce que l'on est en droit de considérer comme une expansion, soit *mònta sus la taula* : certes, dans cet exemple comme dans d'autres déjà invoqués ou qui viendront plus loin, il faut faire la part des effets de paronymie mis en évidence par les rimes ou les assonances, [*'pawro*]*paura* ayant pu ici induire [*'tawlo*] *taula* à travers la diphtongue [*'aw*]. Mais il est également clair que le rapport de l'expansion avec l'élément nucléaire est devenu celui d'une forte solidarité : en effet, si l'on disjoignait les deux composants de l'énoncé, on ferait perdre à celui-ci son sens et sa raison d'être, puisque *vòla-paura* se trouverait hors contexte et *mònta sus la taula* n'aurait plus de référent à quoi s'appliquer. Il est donc indéniable que dans l'énoncé qui nous occupe, et en dépit de sa petitesse, une dynamique de texte est déjà à l'oeuvre.

Revenons maintenant en Gascogne, très exactement au point 689 SE de l'atlas du regretté Jean Séguy. (Ourde, canton de Mauléon-Barousse, Hautes-Pyrénées), localité dans laquelle j'avais recueilli l'exemple que voici :

Vòla-Maria
Vè-t ath cèu
vè cercar un shapèu
tà ta pair e torna lèu

[*'bɔləma'riçə* / *bətət'sew* / *bəsər'kajʃa'pəw* / *tata'pajə*

'turnœ'lew]

soit en traduction française :

"Coccinelle (= vòla-Maria), va-t'en au ciel, va chercher un chapeau pour ton père, et reviens bientôt".

Nous sommes ici en présence d'un énoncé auquel on est bien obligé de reconnaître les propriétés d'un texte, même si, du point de vue strictement grammatical, il consiste en une phrase unique mettant en oeuvre des moyens on ne peut plus simples, en l'espèce juxtaposition et coordination.

On est d'autant plus fondé, dans le cas qui nous occupe, à parler de texte que l'ordre donné à la coccinelle pourrait sans la moindre difficulté être transformé en un récit, en une sorte de "petite histoire" : il suffirait de passer du mode impératif au mode indicatif et l'on aurait alors quelque chose comme (restitution en gascon pyrénéen) *era vòla-maria que s'en va ath cèu, que va cercar un shapèu tà sa pair e que s'en torna lèu* ("la coccinelle s'en va au ciel, elle va chercher un chapeau pour son père et elle revient bientôt"). Cette modification, comme on le constate, n'entraîne pas le moindre dommage en ce qui concerne la cohérence sémantique, celle-ci demeure, s'accordant évidemment à la nouvelle intention expressive qui accompagne le "retournement" de notre énoncé.

De plus, la qualité de texte constitué, organique reçue par notre comptine est directement lié au fait que les expansions ont augmenté en nombre.

Récapitulons rapidement les points que le développement qui précède a mis en évidence :

1) La forme eth nolittéraire dite forme brève peut comporter plusieurs degrés de complexité;

2) Ces degrés de complexité, on peut au moins en dénombrer trois, soit : a) élément nucléaire seul, susceptible de se réduire à une forme verbale au mode impératif b) élément nucléaire muni d'une seule expansion c) élément nucléaire muni de plusieurs expansions.

Les précisions ci-dessus sont, me semble-t-il, une justification supplémentaire de l'idée que l'on est en droit de se faire de la comptine, celle-ci étant considérée

A PROPOS DE LA FORME BREVE

comme une forme langagière se situant à la charnière de la lexie et de la phrase-texte, subissant selon les cas l'attraction plutôt de celle-ci que de celle-là. Etre linguistique intermédiaire par conséquent, ce qui lui donne une grande plasticité quant aux formes qu'il peut revêtir.

Si l'on voulait au moins un argument de plus en faveur de cette manière de présenter les faits, il suffirait de rappeler ce qu'il en est de l'origine et de la formation de certains mots désignant les types ethno littéraires qui nous occupent, par exemple les noms que porte le proverbe.

Commençons par le vocable latin *proverbium* : celui-ci, attesté chez les auteurs les plus classiques, consiste en la réunion du préfixe *pro-* et d'un élément lexical *-verbium*, lui-même doublet de *verbum*, intervenant ici le vieux suffixe indo-européen **yo* : cf. grec κενोटάφιον, τριπόδιον, latin *refugium*, *contubernium* ⁽¹⁴⁾. Or *verbum*, tout le monde le sait, renvoie à la fois à la notion de mot et à celle de parole : il est donc clair que *proverbium* a vocation s'appliquer à des manifestations verbales de dimensions variables. Et c'est bien ce que l'on constate en français avec le continuateur de *proverbium*, c'est-à-dire *proverbe* : le vocable chez Marie de France est employé avec la valeur courante que nous lui connaissons actuellement; mais une valeur "étendue" est encore perceptible au milieu du XVII^e siècle, le terme pouvant aussi désigner à l'époque en question une petite comédie, donc un véritable texte dramatique⁽¹⁵⁾. Situation comparable en allemand où, d'une manière strictement littérale, on peut comprendre *Sprichwort* à la fois comme "mot de langage" et "parole de langage"⁽¹⁶⁾.

Un nouvel exemple que j'emprunte, celui-ci, au poète occitan Antonin Perbosc. Le cas est d'autant plus intéressant qu'il représente comme une sorte de limite au-delà de laquelle il devient difficile de parler de forme brève :

*Un còp un paure anguèc demandar
l'aumoina a un castèl. Le mossur
li demandèc çò que preferava de tot. L'òme i
dissèc :*

« Una rosadeta deu mes d'abril

Vau mei que vòsta fortuna e vòste castèl ».

[Une fois un pauvre alla demander l'aumône
à un château. Le Monsieur lui demanda ce

qu'il préférerait de tous les biens. L'homme lui dit :

« Une petite rosée du mois d'avril
Vaut plus que votre fortune et votre
château».](¹⁷)

Comme on le voit, il s'agit d'une formule de proverbe, mais incluse dans un récit prenant un air de conte populaire et amenée par lui : ainsi que je le suggérais à peine quelques lignes ci-dessus, la forme brève, en tant que manifestation spécifique et autonome, tend ici à perdre ses propriétés essentielles, se trouvant attirée dans l'orbite du texte constitué. On serait donc fondé à parler, pardon pour cette formulation insolite tenant un peu de l'alliance de mots, de dimension maximale de la forme brève. Dans tous les cas, est ainsi mise en évidence l'une des potentialités des types ethno littéraires dont il est question dans le présent article.

Afin d'apporter à la réflexion ici menée un élément supplémentaire, j'évoquerai une autre manifestation de la forme brève, en l'occurrence le phénomène archiconnu du blason populaire, et je le ferai en me référant aux travaux d'un érudit gascon du siècle dernier, Vastin Lespy (1817-1897). Celui-ci, en 1875, fait paraître un ouvrage intitulé *Dictons du Pays de Béarn*(¹⁸); en 1876, il publie un second travail qu'il appelle *Proverbes du Pays de Béarn. Enigmes et contes populaires*(¹⁹), à quoi s'ajoute, en 1892, un troisième ouvrage, *Dictons et proverbes du Béarn. Paroemiologie (sic) comparée*(²⁰). Il se trouve que ce que Lespy appelle des dictons consiste dans les surnoms que les communautés de l'ancien temps se donnaient les unes les autres, surnoms dont on sait que dans un grand nombre de cas ils sont des groupes prépositionnels mettant en oeuvre les noms eux-mêmes des localités concernées et venant compléter le surnom proprement dit. Prenons quelques exemples : *las agulhas d'Anoya* "les aiguilles d'Anoye"(²¹), *eths graulhèrs d'Aramitz* "les grenouillers d'Aramitz"(²²), *haure de Barzun* "forgeron de Barzun"(²³), *leitassèrs de Bòrdas* "laitiers de Bordes"(²⁴). Pour les motivations, supposées ou réelles, de ces sobriquets, je renvoie à l'annexe du présent article.

A PROPOS DE LA FORME BREVE

S'agissant de ce qui relève de la parémiologie au sens strict, Lespy use exclusivement du vocable *proverbe*. Il se trouve que le gascon de la région béarnaise, pour désigner ce que Lespy répute dicton et ce qu'il considère comme proverbe, se sert d'un terme unique, *arreproèr* (variante : *arrepoèr*), doublet de l'ancien français *reprouvier* (*arreproèr*, *-poèr* présente un *a-* prosthétique, dont le développement est absolument normal dans le secteur idiomatique considéré). Ces données terminologiques inspirent à Lespy les remarques que voici : « Dans notre idiome, dictons et proverbes s'appellent d'un même nom : *Arrepoès de Bearn*; mais il ya a entre eux cette différence, que les uns, comme on l'a très bien dit ailleurs, se rapportent, à "l'histoire des localités", et que les autres en sont "la morale". »⁽²⁵⁾ C'est donc à des critères de contenu et de fonction que s'en remet Lespy pour faire le départ entre *dicton* et *proverbe*, voulant sans doute prévenir en cela les inconvénients que risque de présenter le recours à un terme unique : dans tous les cas, et il est intéressant de le souligner, la dualité en question se recoupe plus ou moins avec celle que l'on a ici cherché à mettre en valeur, soit d'une part la forme brève réduite à une lexie (très souvent un sobriquet de localité = *dicton* pour Lespy), d'autre part la forme brève excédant les dimensions d'un simple élément nucléaire et recevant une ou plusieurs expansions (comptines, proverbes proprement dits, etc.) Du reste, Lespy, tenant compte des développements susceptibles d'affecter les formes en cause, parle d'*expression proverbiale*, désignant ainsi quelque chose qu'il situe entre le *dicton* et le *proverbe*, et jouant souvent le rôle d'accompagnement métalalangagier du sobriquet⁽²⁶⁾. Voici un exemple particulièrement net : *A Baliròs, que minyan la carn e lèishen los òs* "A Baliros⁽²⁷⁾, on mange la viande et on laisse les os", ce que Lespy commente comme suit : « Accusation d'égoïsme; on prend pour soi ce qu'il y a de meilleur et l'on ne laisse aux autres rien qui vaille. » Il est certain que l'imputation en cause est ici encore en partie amenée par la paronymie, elle-même provoquée par la rime en *-òs* [ɔs] de *Baliròs /òs*. Mais à côté de la formule de blason ci-dessus rapportée, il existe un sobriquet des habitants de la localité, lui aussi donné par Lespy : *Los caboçuts de Baliròs* "Les grosses têtes (les gens à grosse tête) de Baliros"⁽²⁸⁾.

Je ne crains pas de le répéter, la forme brève, en dépit de sa modestie, fait l'objet de bien des questions, qu'il s'agisse de son statut langagier, de sa forme ou de son fonctionnement : les lignes ci-dessus ne visent qu'à être une modeste contribution à l'approche des problèmes qu'implique l'analyse de ce type d'expression.

Xavier RAVIER, Toulouse

Annexe

Sont ci-après reproduits les commentaires et explications de Lespy à propos des sobriquets de localités cités dans le texte. Je me réfère à l'ouvrage de 1892, *Dictons et proverbes du Béarn. Paroemiologie comparée*.

a) *La agulhas d'Anòya* "les aiguilles d'Anoye".

« Par ce dicton, on se moque des habitants de cette commune, qui passent pour avoir, jadis, essayé de faire pousser des aiguilles dans leurs champs. La tradition attribue aussi à deux localités des Hautes-Pyrénées et du Gers, Ibos et Fleurance, le fait d'avoir semé des aiguilles dans l'espoir qu'elles se multiplieraient comme du blé. »

Les localités qui font l'objet de cette imputation sont des béoties. Pour la semaille d'aiguilles qui leur est presque constamment attribuée v. Antti Aarne et Stith Thompson, *The types of the folktale*, Helsinki, 1973, type T 1200 : "The Sowing of Salt".

b) *Eths graulhèrs d'Aramitz* "les grenouillers d'Aramitz".

« Il y avait autrefois des marécages autour de cette commune. »

c) *Haure de Barzun* "forgeron de Barzun".

« On appelle ainsi quiconque a mal fait un travail. Nul, dans la contrée, ne sait plus aujourd'hui l'histoire du mauvais ouvrier qui a donné lieu à ce dicton. On se moque encore des habitants de Barzun en les traitant d'habiles, *habilles Barzuès*. »

d) *Leitassèrs de Bòrdas* "laitiers de Bordes".

« Les mauvaises langues prétendent que "le fond de leur lait est moins pur qu'un beau jour". »

A PROPOS DE LA FORME BREVE

NOTES

- (1) Via Domitia XVI, 1971, pp. 43 à 90.
- (2) Traduction française de Antoine-Marie Buguet, Paris, Editions du Seuil, 1972. Cette traduction fait se poser quelques questions en ce qui concerne la correspondance entre quelques termes allemands et les termes français qui sont donnés comme leurs équivalents par A.M. Buguet.
- (3) Actes publiés en 1984, Editions du C.N.R.S.
- (4) *Op. cit.*, pp. 35 à 50
- (5) Cette citation vient de la p. 35 de ma communication.
- (6) Vol. IV, Paris, Editions du C.N.R.S., 1985 (deuxième édition).
- (7) V. Simin Palay, *Dictionnaire du béarnais et du gascon modernes*, Paris, Editions du C.N.R.S., 1961, s.v. *cu-pelàt*.
- (8) Jean Séguy, *Atlas linguistique et ethnographique de la Gascogne*, Paris, Editions du C.N.R.S., vol. I 1965, vol. II 1967, vol. III 1968, vol. IV 1985 (les années indiquées sont celles de la deuxième et dernière édition), vol. V 1971, vol. VI 1973.
- (9) Xavier Ravier, *Atlas linguistique et ethnographique du Languedoc occidental*, Paris, Editions du C.N.R.S., vol. I 1978, vol. II 1982, vol. III 1986; Jacques Boisgontier, *Atlas linguistique et ethnographique du Languedoc oriental*, Paris, Editions du C.N.R.S., vol. I 1981, vol. II 1984, vol. III 1986.
- (10) V. J. Séguy, *op. cit.*, carte 1223 (vol. III); X. Ravier, *op. cit.*, carte 324 et planche 568 (vol. II); J. Boisgontier, *op. cit.*, carte 414 (vol. II).
- (11) Le type *vòla-paula*, idiomatiquement et globalement parlant, est plutôt gascon, *vòla-paura* apparaissant, lui, en secteur languedocien.
- (12) V. à ce propos Jean Séguy, *Les noms populaires des plantes dans les Pyrénées centrales*, Barcelone, 1953, §§ 832 à 839 (le développement correspondant est significativement intitulé par son auteur "Décadence de l'imagination populaire").
- (13) Pour les références v. ci-dessus note 10.
- (14) A. Meillet et J. Vendryes, *Traité de grammaire comparée des langues classiques*, Paris, Champion, 1948, p. 431, § 644.
- (15) Pour un exemple plus récent, et fort évocateur s'agissant de ce qui ici nous occupe, le titre de la pièce du poète libanais d'expression française Georges Schehadé, *La soirée des proverbes*. Muuset avait lui aussi très présente à l'esprit la valeur sémantique du XVII^e siècle : *Comédies et Proverbes*.
- (16) Cf. aussi la locution allemande *dramatisches Sprichwort* "comédie-proverbe".

Xavier RAVIER

- (17) Dans *Proverbes et dictons des pays d'oc*, Antonin Perbosc, réunis et présentés par Josianne Bru et Daniel Fabre, Marseille, Rivages, 1982, pp. 14 et 15.
- (18) Cet ouvrage parut à Pau, en tirage limité. S'agissant de Lespy, je me permets de renvoyer à mon travail *Vastin Lespy, parémiologue béarnais*, Cahiers de l'Université de Pau et des Pays de l'Adour, n° 13, numéro spécial "Langues en Béarn", 1989, pp. 31 à 41.
- (19) Publié sous le patronage de la Société pour l'Etude des Langues romanes, Paris et Montpellier.
- (20) Publié à Pau et donné par l'auteur comme la deuxième édition, "revue, corrigée et augmentée" des ouvrages de 1875 et 1876, réunis pour la circonstance en un seul volume.
- (21) Commune du canton de Lembeye, Pyrénées-Atlantiques. Les localités concernées par les exemples immédiatement suivants appartiennent elles aussi au département des Pyrénées-Atlantiques : je me contenterai par conséquent d'indiquer leur canton.
- (22) Canton dudit.
- (23) Canton de Pontacq.
- (24) Canton de Nay-Est.
- (25) Cette citation vient de *Dictons du Pays de Béarn*, 1875.
- (26) Pour plus de précisions à ce sujet v. mon travail de 1989 cité à la note 18.
- (27) Canton de Nay-Ouest.
- (28) Pour nombre de localités il n'existe pas de sobriquet au sens strict du terme : c'est "l'expression proverbiale", du type de celle de Baliros, qui, dans pratique sociale, est son substitut.